

13 octobre 2017

# Accès territorial aux soins : un plan pour garantir à tous un égal accès aux soins

Le Premier ministre et la ministre de la Santé ont présenté, le 13 octobre, un plan pour "renforcer l'accès territorial aux soins".

**Chaque Français doit avoir accès à une médecine de qualité dans un délai approprié, quel que soit l'endroit où il vit.**

**Dans certains endroits, force est de constater que cet accès n'est aujourd'hui pas garanti.** Environ 8% de la population (5,3 millions de personnes) fait face à une situation de faible accessibilité.

Les raisons sont multiples, comme par exemple :

- la démographie médicale déclinante (moins de médecins généralistes, nombreux départs en retraite) ;
- le vieillissement de la population et l'évolution des pathologies (plus de maladies chroniques) ;
- l'aspirations nouvelles des jeunes médecins qui souhaitent travailler davantage en équipe et recherchent un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle, etc.

**La réponse à cette situation ne tient pas en une mesure, qui à elle seule pourrait tout changer. C'est un panel de solutions pragmatiques qu'il faut mettre en œuvre, en s'appuyant sur les collectivités :**

- aides à l'installation ;
- généralisation de la télémédecine (prévue par le PLFSS) ;
- meilleure articulation entre la médecine de ville et l'hôpital ;
- développement des maisons de santé pluri-professionnelles, etc.

C'est l'objet du plan pour l'égal accès aux soins présenté par le Premier ministre et la ministre de la Santé.



